

# MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

## MENTION SPORT ET ACTIVITES PHYSIQUES

**M2 Spécialité Recherche SocioPsychologie et Management du Sport – 2e année**

### Contacts

Laboratoire SPMS – Faculté des Sciences du Sport - BP 27877 – 21078 Dijon Cedex

#### Responsable :

**Philippe CASTEL** – Tél. 03 80 39 39 94

[philippe.castel@u-bourgogne.fr](mailto:philippe.castel@u-bourgogne.fr)

#### Scolarité :

**Sylvie Pasquier** - Tél. 03.80.39.56.13

[sylvie.pasquier@u-bourgogne.fr](mailto:sylvie.pasquier@u-bourgogne.fr)

Le Master2Recherche « SocioPsychologie et Management du Sport » est ouvert en priorité à des étudiants issus d'un cursus en Psychologie et à des étudiants issus d'un cursus en STAPS. Son objectif est de former des étudiants aptes à conduire des recherches de haut niveau, fondamentales mais aussi appliquées, dans les domaines de la sociopsychologie et du management du sport. Le savoir développé permettra à l'étudiant de suivre une direction de recherche disciplinaire précise (psychologie sociale, management du sport, psychologie du sport, psychologie expérimentale) mais enrichie par les avancées des sous-disciplines connexes.

Le M2R « SocioPsychologie et Management du Sport » constitue le premier pas dans une démarche de recherche concrétisée par un mémoire permettant de se spécialiser dans un secteur d'étude et de recherche qui devrait être poursuivi par une thèse de doctorat. Cependant, des étapes sont aménagées pour permettre, à travers des parcours individualisés, une sortie vers l'emploi tout au long de la formation.

### Modalités d'admission

#### Conditions d'accès :

Pour candidater en vue d'une inscription en MASTER 2<sup>ème</sup> année « SocioPsychologie et Management du Sport », les étudiants doivent être titulaires d'un MASTER 1<sup>ère</sup> année, prioritairement en Psychologie ou en Sciences du sport, mais les candidatures provenant d'autres cursus (Sociologie, Sciences de Gestion...) sont examinées. Certains étudiants peuvent être recrutés en validation d'acquis.

#### Constitution et dépôt des dossiers

- La sélection des candidats est opérée sur dossier comprenant :

- 1) Un curriculum vitae.
- 2) Le (ou les) résumé(s) du (ou des) mémoire(s) avec le nom du professeur responsable.
- 3) Un pré-projet professionnel indiquant : - la préférence pour la recherche fondamentale ou appliquée, - le niveau de sortie souhaité (M2R, M2R + stage (titre de psychologue), M2R + complément de formation, thèse), - la disponibilité pour participer aux travaux du laboratoire (pour les éventuels salariés), - l'accès à un terrain privilégié.
- 4) Une lettre de motivation (une page maximum).
- 5) Une enveloppe timbrée à 0,54 euros à l'adresse du candidat.
- 6) Annexes (relevés de notes, photocopies de diplômes, attestations d'emploi ou de responsabilité...).

Ce dossier doit être envoyé par la poste **avant le 10 septembre** au secrétariat (Charles NEE) : **Faculté des Lettres, Bureau 162, 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON**

### Bourses

Les étudiants de 2<sup>e</sup> année Master peuvent prétendre soit à une bourse sur critères sociaux (s'ils sont éligibles), soit à une bourse sur critères universitaires. Ils doivent :

- en faire la demande dans le cadre du Dossier Social Étudiant (DSE) par Internet entre le 15 janvier et le 30 avril
- retirer un dossier auprès du secrétariat du diplôme à partir de la mi-septembre.

### Organisation et descriptif des études

- Les cours des UE 3, 4, 5 ainsi que les enseignements de l'UE 2 (prosopographie, analyse langagière, logiciel d'expérimentation) sont organisés au premier semestre à raison de 3 jours consécutifs par semaine (mardi, mercredi, jeudi).

- Chaque étudiant effectue un stage de laboratoire ou en alternance terrain/laboratoire, d'une durée de 300 heures, réalisé sous la responsabilité d'enseignants du SPMS et en collaboration avec des personnes ressources appartenant aux organisations d'accueil. La répartition des heures s'effectue en concertation avec l'étudiant selon les exigences du travail engagé, soit tout au long de l'année, soit dans une période groupée. La répartition définitive ne peut s'effectuer qu'après accord du responsable de formation.

- L'étudiant participe aux séminaires à hauteur du nombre d'heures fixé. Pour faciliter la participation, un séminaire sera organisé à chaque période de regroupement.
- L'UE 7 est à déterminer en fonction du parcours choisi, ainsi que certaines UE facultatives entrant dans le cadre du supplément au diplôme (100H maximum). Les UE assurées par les membres du laboratoire dans l'ensemble du Master Sciences Humaines et Sociales sont fortement recommandées.

Libellés	CM	TD	h/ét.	crédit européen	Sem.	Coef.	Type de contrôle
<b>SEMESTRE 3</b>							
<b>UE 1: Statistiques</b>	15		15	3	3	3	CT
<b>UE 2: Méthodologies spécifiques (2 au choix)</b>			30	6	3	6	CC
Prosopographie	5	10		3			
Analyse langagière		15		3			
Logiciels d'expérimentation		15		3			
Imagerie	15			3			
<b>UE 3: Identités, Fonctionnement atypique et Performance (2 au choix)</b>			20	5	3	5	CC
Dysfonctionnements individuels	10			2,5			
Stratégies identitaires et partitions sociales	10			2,5			
Performance individuelle, performance collective	10			2,5			
<b>UE 4 : Management et Communication (2 au choix)</b>			20	5	3	5	CC
Consommations sportives	10			2,5			
Communication et stratégies d'influence	10			2,5			
Expertise nationale et internationale des organisations sportives	10			2,5			
<b>UE 5 : Représentation et Langage (2 au choix)</b>			20	5	3	5	CC
Représentation perceptive et représentation symbolique	10			2,5			
Représentations sociales	10			2,5			
Langage et compréhension	10			2,5			
<b>UE 6 : Stage et mémoire</b>				6	3	6	CC
Séminaires de recherche, de laboratoire, de la MSH			12				
<b>Semestre 4</b>							
<b>UE 7 : libre (environ 30h à choisir parmi les modules offerts par le Master Sciences Humaines et Sociales de l'uB)</b>			30	6	4	6	selon les UE choisies
<b>UE 8 : Stage et mémoire</b>				24	4	24	mémoire et soutenance
Séminaires de recherche, de laboratoire, de la MSH			12				
<b>TOTAUX GENERAUX</b>	<b>125</b>	<b>40</b>	<b>159</b>	<b>60</b>		<b>60</b>	
Soit 459 h étudiant (avec le stage de recherche de 300H)							

#### LABORATOIRES D'ACCUEIL

Les étudiants travaillent avec les enseignants-chercheurs du laboratoire « SocioPsychologie et Management du Sport » (SPMS, EA 4180). [www.u-bourgogne.fr/labo-spms](http://www.u-bourgogne.fr/labo-spms)

Localement, le laboratoire est rattaché à l'école doctorale LISIT - Langage, Imaginaire, Société, Institution, Territoire (Directeur : André Larceneux) et bénéficie de l'appui logistique de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (MSH, UMS-CNRS 2739, Directeur : Serge Wolikow). Un partenariat avec le LASA de l'Université de Franche Comté est en train de se mettre en place. Dans la formation proprement dite, les UE « méthodologie et statistique » et « imagerie et techniques nouvelles » sont assurées par des chercheurs du Laboratoire INSERM/ERM 207 Motricité-Plasticité : Performance, Dysfonctionnement, Vieillesse et Technologies d'optimisation (Directeur : Thierry Pozzo).

## Modalités de contrôle des connaissances

### 1 - Sessions d'examen

Pour la 1<sup>ère</sup> session, les examens sont organisés tout au long de l'année au fur et à mesure que les cours de chaque UE sont terminés.

Une 2<sup>ème</sup> session est organisée en juin au minimum 6 semaines après les derniers examens de la 1<sup>ère</sup> session.

D'une session à l'autre, l'étudiant peut conserver toutes les notes obtenues supérieures ou égales à 6/20 dans chaque UE. A la 2<sup>ème</sup> session, il est convoqué aux épreuves pour lesquelles il n'a pas obtenu de note, ainsi qu'à celles où il n'a pas obtenu la moyenne. Dans ce dernier cas, s'il a 6/20 ou plus, il n'est pas obligé de se présenter et ses notes de 1<sup>ère</sup> session seront alors maintenues. S'il se présente à la 2<sup>ème</sup> session, la note de la 1<sup>ère</sup> session est remplacée par la note de la 2<sup>ème</sup> session.

Quand un étudiant choisit de repasser une UE, et qu'il est entré dans la salle d'examens, on considère qu'il passe la 2<sup>ème</sup> session dès le moment où les sujets sont distribués. La règle édictée plus haut au second paragraphe s'applique dès lors.

### 2 - Assiduité

La justification des absences est examinée par le responsable du diplôme. Les aménagements d'emploi du temps sont discutés en début d'année, les autorisations ne pouvant être qu'exceptionnelles.

Chaque cas d'absence prolongée sera examiné.

\* Les demandes exceptionnelles d'autorisation d'absence devront parvenir au secrétariat 15 jours avant la période concernée.

Sont considérées comme justification d'absences :

- un certificat médical précisant le repos à la chambre (doit être fourni dans les 3 jours)
- une convocation à un examen officiel.

### 3 - Descriptif des examens

Voir tableau page précédente

### 4 - Validation du M2

Le diplôme est validé lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne générale (S3 + S4) égale ou supérieure à 10/20

#### CAPITALISATION

Chaque UE est affectée d'un coefficient et d'une valeur en Crédits Européens.

Une UE est validée et capitalisée, c'est à dire définitivement acquise, lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée  $\geq 10/20$  par compensation entre les notes de chaque matière de l'UE.

Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les Crédits Européens correspondants.

Les éléments (matières) constitutifs des UE non validées, ayant une valeur en Crédits Européens, sont également capitalisables si les notes obtenues à ces éléments sont  $\geq 10/20$ .

#### COMPENSATION

Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des UE du semestre affectées des coefficients. A l'intérieur de chaque semestre, les UE sont compensables entre elles.

Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est  $\geq 10/20$ .

De plus, une compensation sera calculée entre les deux semestres S3 et S4 du M2.

#### STAGES DE TERRAIN OU DE LABORATOIRE

La validation des stages est effectuée par l'enseignant chargé du suivi après concertation de la personne ressource appartenant à l'organisation qui reçoit l'étudiant.

#### MEMOIRES

Le stage de recherche donne lieu à une évaluation sous la forme d'un mémoire et de sa soutenance.

Le mémoire doit comporter :

- un résumé en français et en anglais
- une revue théorique construite
- le descriptif de la méthodologie
- la présentation et l'analyse des données empiriques
- une discussion et un programme de recherche argumentés
- des annexes exhaustives

L'évaluation portera essentiellement sur la validité scientifique du savoir produit. En ce sens, les annexes doivent permettre au lecteur de contrôler toutes les étapes de la recherche.

La soutenance orale s'effectuera devant un jury composé d'au moins trois personnes : deux d'entre elles au moins appartiennent à la formation et une personne doit être extérieure à l'encadrement immédiat du mémoire. Etant donnée le souci de professionnalisation à long terme des étudiants, la participation de professionnels au jury sera encouragée.

Après un exposé de 20mn, le candidat devra répondre aux questions de chacun des membres du jury (45 min).

